



Les ports de commerce

AR PORZHIOÙ-KENWERZH,
UR GARG NEVEZ EVIT RANNVRO BREIZH

BILAN D'ACTIVITÉ 2008
DISOC'HOÙ 2008



• transport •

ÉDITO

La loi de décentralisation de 2004 a permis à la Région Bretagne d'être dépositaire de la propriété des ports de Brest, Lorient et Saint-Malo. Cette nouvelle responsabilité est une chance historique de pouvoir établir progressivement une synergie entre les places portuaires. L'année 2008 a été l'occasion d'œuvrer en ce sens au travers d'une gouvernance adaptée, d'une gestion et d'une stratégie communes. Les organes de gouvernance portuaires (conseil portuaires et comité de pilotage stratégique portuaire régional), ont permis de faire participer l'ensemble des acteurs portuaires aux différents projets portés par la Région.

La passation de nouvelles délégations de service public pour les ports de Brest et Lorient a amené la Région à concevoir un cahier des charges exigeant, au service de ses objectifs, intégrant l'ensemble des politiques régionales (transport, emploi, économie, environnement, ...). Le choix d'un nouveau délégataire après une procédure rigoureuse de mise en concurrence a permis de renouveler fondamentalement les relations entre la Région et ses délégataires en créant les conditions d'une relation de confiance qui constitue la meilleure garantie de développement tant pour la place portuaire concédée que pour l'ensemble des ports constituant un « port de Bretagne » compétitif et ouvert sur le reste du Monde.

Le succès de la présentation de la Charte des espaces côtiers bretons, le 29 avril 2008, fut la preuve que la question maritime reste majeure pour l'ensemble des bretons : la mer doit être à la fois un lieu de préservation, de vie, d'activité et de détente. La Bretagne a en effet besoin d'activités maritimes pour son développement ; celles-ci doivent cependant s'intégrer en cohérence avec des objectifs ambitieux en matière environnementale, afin de préserver l'ensemble des intérêts de chacun.

Les récents événements économiques et la multiplication d'instabilités de tous ordres rendent la mise au point d'une stratégie portuaire à long terme plus délicate. Néanmoins, conscient de l'importance des outils portuaires dans le développement économique breton, la Région Bretagne, en collaboration avec l'ensemble des acteurs portuaires a souhaité bâtir une stratégie portuaire régionale des ports de commerce bretons. Par son engagement fort en faveur du transport maritime, la Région contribue à relever le défi du développement durable.

Al lezenn digreizennañ eus 2004 he deus roet an tu da Rannvro Breizh da vezañ fiziet enni perc'henniezh porzhioù Brest, An Oriant ha Sant-Maloù. Ar garg nevez-se zo ur chañs istorel da sevel tamm-ha-tamm ur sinergiezh etre porzhioù a oa kevezerien gwechall. Tro zo bet da labourat evit-se e-pad ar bloavezh 2008, war-bouez ur gouarnerezh a zere, ur vererezh hag ur strategiezh voutin.

Frammoù gouarnerezh ar porzhioù (kuzulioù porzh ha poellgor sturiañ strategiezh porzhioù ar Rannvro) o deus roet an tu da holl obererien ar porzhioù da gemer perzh er raktresoù aozet gant ar Rannvro. An dremenidigezh eus dileuradurioù nevez a servij publik evit porzhioù Brest hag An Oriant he deus broudet ar Rannvro da sevel ur c'haier ar c'hargoù strizh, evit harpañ ar palioù lakaet hag en ur gemer e kont an holl bolitikerezhioù rannvroel (an treuzdougenn, al labour, an armerzh, an endro, ...). Goude un argerzhad kevezañ strizh ez eus bet dibabet un dileuradour nevez, ha gant se ez eus gallet adnevezifñ ent-don an darempredoù etre ar Rannvro hag he dileuradourien. Evel-se eo bet krouet an divizoù evit un darempred a fiziañs, zo ar gwarant diorren gwellañ, kement evit ar porzhvaoù koñsedet hag evit hollad ar porzhioù a ya d'ober ur «Porzh Breizh» kevezus ha digor war ar peurrest eus ar bed.

Berzh a oa bet graet gant kinnig Karta takadoù aod Breizh, d'an 29 a viz Ebrel 2008. Setu ur brouenn eo atav dedennet-bras an holl Vretoned gant kraf ar mor : dleout a ra ar mor bezañ ul lec'h gwarez, buhez, obererezh ha dudi. Ezhomm he deus Breizh e gwirionez eus he obererezhioù-mor evit he diorren. Ret eo d'ar re-se koulskoude klotañ gant palioù uhel a-fed gwareziñ an endro, evit difenn holl lazioù pep hini.

An darvoudoù armerzhel diwezhañ hag an distablderioù paotoc'h-paot a bep seurt a ra d'al labour da sevel ur strategiezh porzh war hir-dermen bezañ skoemp. Rannvro Breizh, koulskoude, dre ma'z eo emskiant eus talvoudegezh ar porzhvaoù evit diorren armerzh Breizh, zo fellet dezhi sevel ur strategiezh porzh rannvroel evit ar porzhioù kenwerzh breizhat, e kenlabour gant holl obererien ar porzhioù. Gant he emouestl da vat evit an treuzdougenn dre vor, e kemer perzh ar Rannvro en dra ziaes m'eo an diorren padus.

Le Président du Conseil régional de Bretagne

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la Région Bretagne est propriétaire des ports de Lorient, Brest et Saint-Malo et en assure à ce titre l'aménagement, l'entretien et la gestion.

Pour l'année 2009, la contribution financière prévisionnelle de la Région pour les activités commerce et réparation navale est de 29 M€ auxquels il faut ajouter 6,5 M€ attribués à la modernisation des ports régionaux dans le cadre du plan de relance économique. La Région investit notamment dans les infrastructures et dans l'entretien des équipements pour développer l'offre et la qualité des services offerts aux navires.

Via les conseils portuaires, elle organise la concertation avec l'ensemble des partenaires et des usagers des ports pour favoriser une gestion optimisée de ses places portuaires.



LES PORTS RÉGIONAUX, ACTEURS DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE :

Les nouvelles compétences de la Région lui permettent de contribuer à la relance en investissant sur le domaine portuaire qui lui appartient désormais.

Dans le cadre du plan de relance économique, le Conseil Régional de Bretagne complète son soutien par une enveloppe supplémentaire de 6,5 M€ au bénéfice de la modernisation des ports régionaux.

Les opérations de modernisation des infrastructures permettront en effet de mobiliser les entreprises de BTP et de soutenir l'ensemble des filières économiques qui utilisent l'outil portuaire afin d'optimiser leur système d'organisation logistique. En particulier, la réorganisation des espaces portuaires à Saint-Malo devrait permettre de développer les activités centrales pour le port, où 70% du trafic repose sur quelques filières structurantes. Les travaux de stabilisation du polder à Brest seront en outre une première étape vers la constitution d'une plateforme portuaire d'ambition internationale, notamment pour le trafic de conteneurs.

Les résultats 2008



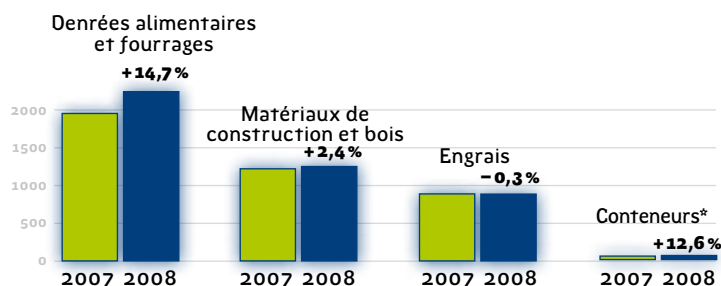
TRAFIC MARCHANDISES :

7,7 MILLIONS DE TONNES TRANSPORTÉES

En 2008, le trafic marchandises des 3 ports régionaux augmente de +1,2% pour atteindre 7 730 282 tonnes. Une performance supérieure à la moyenne nationale (total Métropole), qui reste stable (+0,1%)

Quelques trafics marchandises à la loupe

Évolution en tonnage (milliers) en 2008



* Poids des conteneurs vides et tare des conteneurs pleins.
Source : Statistiques portuaires

Ces résultats s'expliquent essentiellement par la résistance des ports régionaux à la crise économique au premier semestre 2008 et particulièrement celle de la filière agroalimentaire (alimentation animale) et des bois sciés (+34%). A noter, la bonne performance du trafic conteneurs qui progresse de +12.6% (exportations IAA).

LE RENOUVELLEMENT DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE BREST ET LORIENT

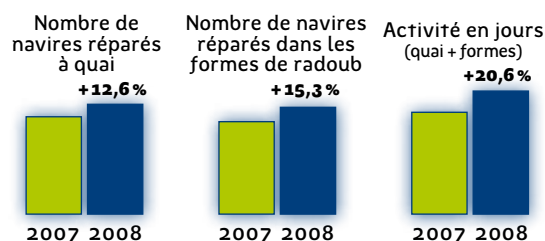
En mars 2008, conformément aux exigences juridiques communautaires et nationales, la Région Bretagne a lancé une procédure de consultation pour déléguer, pour 10 ans, la gestion des ports de Commerce de Lorient et de Brest, dont les contrats arrivaient à expiration au 31 décembre 2008. Le renouvellement mis en œuvre pour les concessions des ports de Brest et Lorient s'est effectué dans un cadre concurrentiel et transparent. Le choix de retenir la CCI de Brest et la CCI du Morbihan pour les nouvelles concessions des ports de Brest et Lorient après une procédure rigoureuse de mise en concurrence permet de renouveler fondamentalement les relations entre la Région et ses délégataires : les nouveaux contrats de concession seront ainsi de véritables outils de gouvernance portuaire qui viendront compléter le réseau des différents organes de concertation créés par la Région.

TRAFIC PASSAGERS

Avec 1 171 372 passagers, Saint-Malo affiche une hausse de trafic de +1,3% grâce au dynamisme du trafic côtier (+19%) et de l'activité croisière (+3,7%) : le port de Saint-Malo a accueilli 14 296 croisiéristes en 2008.

RÉPARATION NAVALE

En 2008, le nombre de navires réparés dans les formes augmente de +15,3% pour atteindre 143 unités ; la réparation de navires à quai représente quant à elle 294 unités, pour un total de 5483 jours de réparation.



Source : Statistiques portuaires

Pilier de l'économie maritime, et de l'économie bretonne en général, le secteur de la construction et de la réparation navale est au centre d'une politique de rénovation des infrastructures et d'innovations technologiques. Pour la Région Bretagne, l'efficacité à terme de l'offre globale des industries navales suppose la mutualisation des moyens des places portuaires, qui sont les maillons d'une chaîne industrielle à l'échelon régional. La synergie entre places portuaires apparaît comme une nécessité, dans la mesure où la défaillance d'un maillon (site) de la chaîne n'est pas concevable sans conséquence lourde sur les autres sites. En tant qu'autorité portuaire, la Région Bretagne accompagne la filière en dotant son territoire d'outils performants : avec la modernisation de la forme de radoub n°1 sur le port de Brest et le projet d'aménagement de la rive gauche du Scorff à Lorient, la Région Bretagne souhaite adapter la structure de ses ports au nouveau contexte économique et se doter de capacités d'accueil supplémentaires, assurant le développement de la filière et de ses emplois pour l'avenir.



L'OFFRE DES PORTS DE LA RÉGION BRETAGNE

Ports de Commerce :

- 7900 m de quais accostables dont 6 800 à -10 m CM
- 20 grues, 3 silos, 1 entrepôt frigorifique
- chaque port a une desserte ferroviaire

Réparation Navale :

- 4 formes de radoub
- 2 quais de réparation à flot
- 2 cales sèches
- 1 élévateur à bateaux de 650T
- 8 grues, 1 chariot automoteur de 650T
- 1 station de déballastage et 1 station de traitement des eaux de carénage

LES EMPLOIS

L'activité transport maritime en Bretagne

- 103 établissements de transport maritime et côtier
- 2017 salariés

Source : Tableaux de l'économie bretonne 2008 – ORTB 2007

L'activité réparation navale en Bretagne

- 645 emplois directs

Source : SESSI 2007

DÉVELOPPER LES PORTS EN CONCERTATION

Chaque port régional est doté d'un conseil portuaire, réunissant, sous la présidence de la Région, les collectivités, les concessionnaires, les représentants des professions portuaires, les usagers du port et les acteurs concernés par la place portuaire.

Ces conseils ont vocation à traiter de toutes les questions relatives à l'animation de la place portuaire. Ils missionnent les commissions permettant de travailler plus particulièrement sur la gestion, sur les questions d'environnement et sur la stratégie et le développement durable portuaire. Parallèlement, le Comité de pilotage stratégique portuaire régional, qui s'est réuni pour la première fois le 21 janvier 2008 sous la présidence de la Région, a vocation à fixer le cadre stratégique pour l'ensemble des ports régionaux et constitue la garantie d'un « port de Bretagne » au service de l'ensemble de l'économie bretonne.

L'activité Construction navale en Bretagne

- 4853 emplois directs -activité militaire
- 318 emplois directs- activité civile

source : SESSI 2007



Port de Lorient

**Les ports de commerce
de la Région Bretagne**
3 ports régionaux : Brest,
Lorient et Saint-Malo



Port de Saint-Malo



LA STRATÉGIE PORTUAIRE RÉGIONALE

L'ambition de la Région Bretagne est de construire une stratégie globale de développement des trois ports régionaux (Brest, Lorient, Saint-Malo) en cohérence avec les autres ports bretons (en particulier Roscoff, Le Légué et Concarneau) et de développer de manière durable, leur rôle de point d'ancrage économique dans les contextes régional, national, européen et mondial. C'est pourquoi le Comité de Pilotage Stratégique Régional a mandaté un bureau d'études dès 2007 pour établir un diagnostic et proposer des orientations stratégiques pour l'ensemble des filières économiques portuaires de Bretagne.

Après la présentation du diagnostic en comité de pilotage stratégique portuaire régional le 19 juin 2008, celui-ci sera amené à se prononcer sur la stratégie portuaire à mettre en place pour garantir le dynamisme des ports bretons sur le long terme.

Cette stratégie visera à donner des orientations précises de développement, pour chaque filière concernée par le transport maritime. Elle ne comportera pas une déclinaison systématique en opérations d'investissement précises, l'objectif d'une stratégie étant de s'adapter aux évolutions futures et de mettre les collectivités en capacité d'anticiper des besoins de développement, d'orienter leurs investissements et d'orienter les demandes des acteurs économiques. Il ne s'agira donc pas de concevoir le développement de l'activité portuaire comme une simple réaction à la dynamique de l'offre portuaire, mais comme outil

au service d'une économie bretonne dynamique, territorialement équilibrée et durable.

Ces orientations ont été partagées avec l'ensemble des acteurs portuaires le 22 juin 2009 et feront l'objet d'un important travail de concertation au cours du 2^e semestre.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE CONSTITUE L'AUTRE FIL CONDUCTEUR DE LA FUTURE STRATÉGIE

Le développement des activités portuaires est en soi un élément clé pour le développement durable de la Région, non seulement parce que le transport maritime de marchandises constitue une alternative à la route mais aussi parce que les places portuaires bretonnes abritent des filières de recyclage qui permettent de valoriser des biens en fin de vie.

Le niveau d'exigences en matière environnementale se retrouve dans les cahiers des charges des nouvelles concessions : obligation d'obtenir la norme ISO 14 001, gestion écologique des délaissés portuaires, mise en place d'un dispositif d'information, de communication et de formation des agents portuaires et des usagers aux bonnes pratiques environnementales.

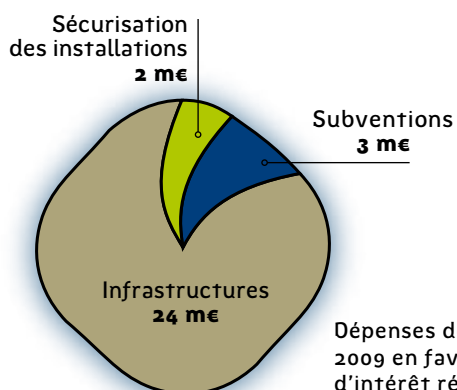
D'autre part, les opérations de développement portuaire sur ces ports intègrent bien évidemment des actions de mise aux normes environnementales (traitement des eaux de plateforme, aires de carénages, ...).

Celles-ci seront complétées par des études permettant de qualifier la situation des ports régionaux au regard de cette préoccupation. Cinq thématiques feront l'objet de diagnostics poussés : patrimoine naturel (milieux naturels, faune, flore), air, eau, énergie (production, consommation) et déchets. Ce diagnostic permettra d'établir un programme de management environnemental et de dégager les opportunités d'amélioration et les priorités d'actions afin de mettre en oeuvre l'amélioration continue des performances environnementales des ports régionaux.



LE BUDGET RÉGIONAL CONSACRÉ AUX PORTS

La Région investit en tant que maître d'ouvrage sur les projets d'aménagement et de modernisation des infrastructures de ses ports. Elle participe également, via des subventions, aux projets de modernisation des ports d'intérêt régional (Roscoff et Le Légué) et des superstructures menés par les concessionnaires.



Dépenses de la Région au budget primitif 2009 en faveur des ports régionaux et d'intérêt régional en millions d'euros.

UN PLAN D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Parmi les nombreux projets financés par la Région figurent notamment l'aménagement de la capacité d'accueil du port de commerce à Lorient (opération dite Kergroise); la modernisation de la forme de Radoub n°1 à Brest (remise en exploitation de l'ouvrage prévue en juillet 2009) ainsi que le projet d'aménagement de la rive gauche du Scorff à Lorient afin de développer l'activité construction et réparation navale; la construction du nouveau quai Charcot à Saint-Malo, pour le développement de l'industrie agroalimentaire.

Autant de projets au service du développement de l'activité des places portuaires et de l'économie régionale.



CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

283, avenue du Général Patton - CS 21 101 - 35711 RENNES CEDEX 7
Tél.: 02 99 27 10 10 - Fax.: 02 99 27 11 11 - www.region-bretagne.fr